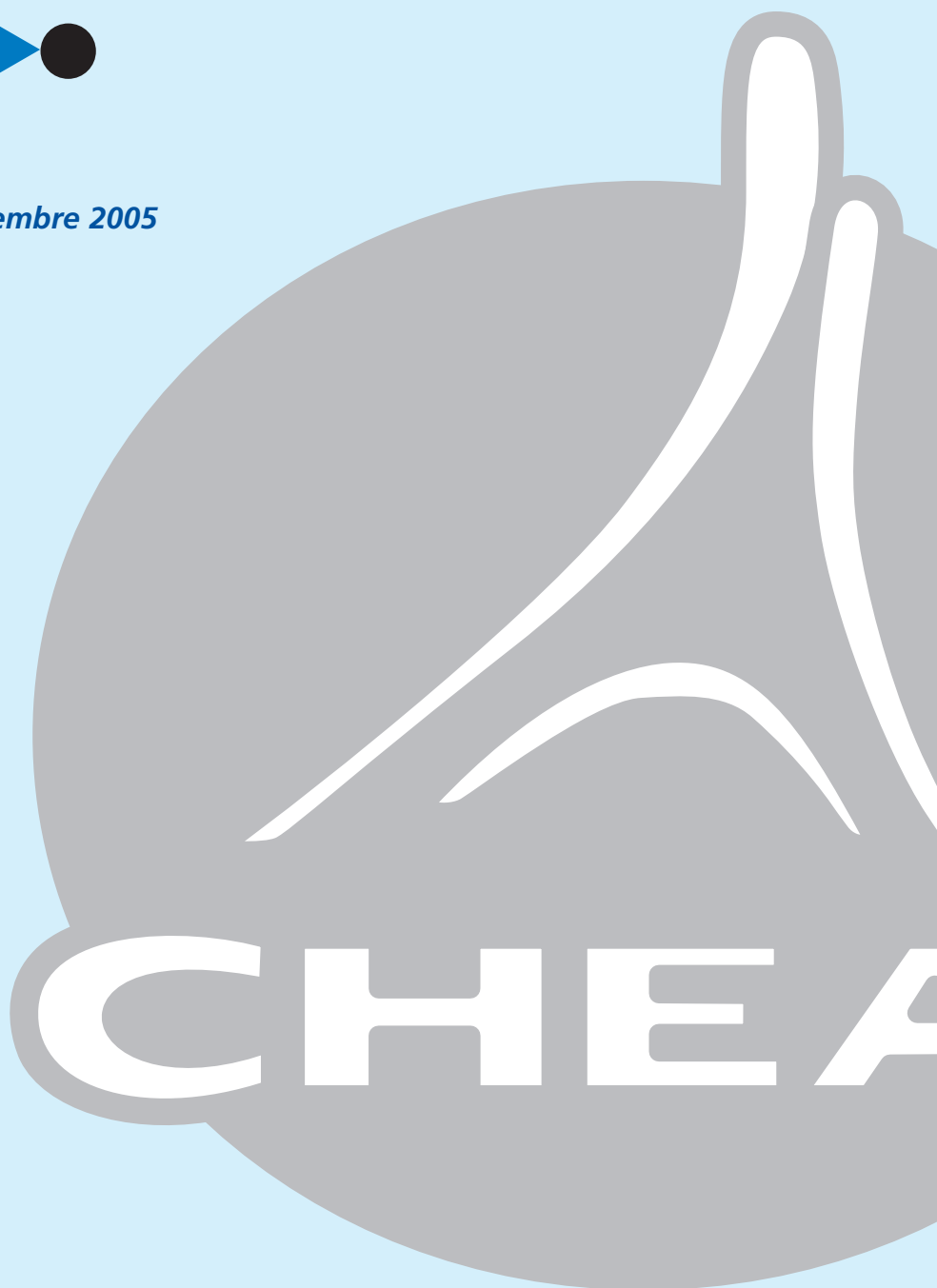


# STRATÉGIES DE VEILLE TECHNOLOGIQUE : COMPARAISON DES ENTREPRISES CIVILES ET DE DÉFENSE

*Étude réalisée par*



*Date de publication : décembre 2005*



**E**n une dizaine d'années, le panorama de la veille technologique a beaucoup changé. On a vu poindre de nombreuses appellations différentes montrant l'instabilité du domaine (veille stratégique, intelligence économique, benchmarking, etc).

Le but de cette étude était alors de dégager des pistes de réflexion et des propositions pour la politique de veille technologique (VT) de la Défense et le développement de la base industrielle et technologique de défense (BITD) française, notamment dans le cadre de la politique européenne d'armement (Agence européenne de défense).

En France, des moyens de VT existent, mais ils ont fonctionné et fonctionnent encore en ordre dispersé et non coopératif. Ceci est vrai pour la DGA, même si elle fut un service en pointe dans ce domaine des années durant. La nouvelle réforme semble avoir pris en compte ce déficit.

Il faut envisager une nouvelle politique de VT pour la DGA en défrichant des pistes nouvelles, ce d'autant plus que se met progressivement en place une organisation cohérente autour de l'Agence européenne de défense, pour laquelle la VT devrait, en principe, jouer un rôle éminent. L'influence française, en terme de choix technologique, sera alors conditionnée par sa capacité à proposer les bonnes options au bon moment.

On a donc comparé les stratégies mises en place dans les différents secteurs de l'industrie afin de formuler des propositions et des priorités applicables aux secteurs industriels et institutionnels de la défense en termes de :

- ⇒ besoins en veille technologique (notion d'essentialité) ;
- ⇒ organisation de la veille technologique (outils de recherche, incitation à la recherche par financement de laboratoires ou d'entreprises, capital risque) ;
- ⇒ moyens à mettre en place : outils, quotas de personnels affectés (à temps plein ou à temps partiel).

Tout d'abord, il faut insister sur le fait que le métier a changé. Le suivi systématique d'un domaine technique par des experts (comme au temps de la DRET ou de la sous-direction de la veille scientifique et technologique du SGDN) a vécu avec l'arrivée massive d'informations plus ou moins accessibles mais ouvertes, gratuites ou payantes sur Internet. La mondialisation a également favorisé l'échange personnel entre experts par la multiplication des colloques et conférences et surtout par le développement du contact par informatique individuelle, qui pose par ailleurs d'autres problèmes (contrôle de la confidentialité).

C'est donc plus la question de la discrimination et de l'intégrité des données qui est posée. C'est pourquoi on parlera maintenant davantage d'intelligence stratégique ou de veille stratégique. Ceci renvoie à la question du coût de la veille et de son impact.

Les enquêtes diligentées à l'occasion de cette étude ont montré un panorama fragmenté et des traditions très différentes selon les entreprises. L'externalisation de la ressource semble généralisée mais le problème demeure la remontée des informations vers le responsable pertinent et leur exploitation.

Par ailleurs, la question n'est plus seulement technique. L'information technologique est disponible à travers un ensemble d'éléments divers au titre desquels les revues scientifiques, les conférences, les salons, les brevets, les normes et les bases de données. Il y a donc un gros effort à fournir pour discriminer l'information pertinente dans un flux colossal et mouvant, la traiter et la mettre en perspective.

A cet égard, l'élément humain joue un rôle inappréciable car lui seul, au final, est capable d'apprécier l'intérêt ultime de ce qui est récolté. Le traitement automatisé, bien qu'absolument indispensable, ne peut seul apporter de résultat final ; il doit passer au filtre de l'expertise.

De fait on voit de plus en plus d'organismes autrefois majoritairement marqués par la fonction veille (Institut de Prospective Technologique de Séville (IPTS), Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique (Adit)) évoluer vers l'intégration des données et l'aide à la décision.

On peut donc dire qu'en matière de veille, on trouve désormais des fournisseurs d'information automatisée (Datops, spécialiste européen des solutions d'intelligence économique et de veille stratégique, et, dans une certaine mesure, dans une option très spécialisée, l'Observatoire des Ruptures Technico-Militaires (ORTM) de la FRS) plus ou moins affinée pour le client, et des intégrateurs de données utilisant beaucoup la sous-traitance et animant des réseaux d'experts ou de centres de recherche (Adit, IPTS).

Il ressort de cette étude que l'administration doit organiser la veille technologique via une gestion fine des sous-traitances utilisant massivement les outils de recherche les plus performants ; mais, en contrepartie, elle doit conserver une capacité d'expertise forte, capable d'exploiter l'information proposée et de l'orienter.

Les réformes de structures qui ont été faites pour améliorer la capacité d'acquisition de la DGA ont eu pour effet induit la diminution des capacités prospectives. Il est essentiel de rééquilibrer cette dimension en renforçant les nouvelles structures mises en place par une politique active de veille technologique stratégique. Cette politique doit prendre les voies suivantes :

- ⇒ Remettre la veille technologique au cœur de la préparation du futur ;
- ⇒ L'idée d'un portail DGA de veille ou d'alerte technologique devrait être développée ;
- ⇒ Les informations détenues par l'Etat en matière de veille technologique devraient être regroupées vers un site unique accessible sur abonnement ;
- ⇒ Le knowledge management devrait faire l'objet de programmes de recherche poussés ;
- ⇒ Contracter avec un sous-traitant spécialiste de la recherche sur le Web en définissant avec lui le besoin ;
- ⇒ Mettre en place des réseaux de compétence sur le modèle de celui du GIRCEP (Groupement Interministériel pour le développement des Composants pour l'Electronique de Puissance) et les animer ;
- ⇒ Investir dans le capital/risque pour faire germer de nouvelles idées ;
- ⇒ Réfléchir au sein de l'Agence européenne de défense à de nouvelles actions à mettre en œuvre : définition de besoins européens, animation du réseau des veilleurs des directions de l'armement de chaque pays membre, travail sur des outils, développement de logiciels de recherche, etc.

Il apparaît que la DGA doit repenser sa veille technologique en veille stratégique en mettant en place une véritable "structure motrice" électronique de l'information technologique. Celle-ci devra être exploitée par un groupe d'experts de très haut niveau, capable également de relayer l'information vers les exploitants pertinents.